

L'évêque,

la promotion des vocations et le soin des séminaires

Conférence à Rome, au Congrès des nouveaux évêques

Rome, 12 septembre 2013

+ Hervé GIRAUD, Evêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin

« *L'évêque, la promotion des vocations et le soin des séminaires* » : tel est le sujet que Son Éminence le cardinal Marc Ouellet m'a fait l'honneur de me confier afin de réfléchir, avec vous, sur ces préoccupations qui m'étaient toutes particulières lorsque j'étais en charge des Séminaires. Dans le ministère épiscopal, j'en mesure désormais pleinement l'importance. Avec le témoignage de cette double expérience, mon propos ne peut manquer de s'appuyer sur les textes du Magistère de l'Église, notamment sur l'exhortation apostolique post-synodale *Pastores gregis* du Bienheureux Jean-Paul II « *sur l'évêque, serviteur de l'évangile de Jésus Christ pour l'espérance du monde* ». Mais il m'a paru tout aussi fondamental de laisser la Parole de Dieu guider notre réflexion, tant il est vrai que la Parole de Dieu est une lampe pour notre route et que « *déchiffrer sa Parole illumine* » (Psaume 118, 130) : l'appel d'Abraham (Gn 11-12) nous invite à trouver une juste attitude épiscopale pour une « *culture vocationnelle large* » (*Pastores gregis* 54) ; la finale de l'évangile selon saint Jean (Jn 21) peut nous aider à déterminer avec qui et comment nous devons promouvoir « *spécialement des vocations au ministère ordonné, à la vie consacrée* » (*Pastores gregis* 51) ; enfin, avec le Bon Samaritain de l'évangile selon saint Luc (Lc 10), nous pourrions voir comment prendre soin, directement et indirectement, des Séminaires.

1. L'évêque doit favoriser une « culture vocationnelle large » (*Pastores gregis* 54)

Le numéro 54 de *Pastores gregis* traite de la pastorale des vocations : « *La promotion d'une culture vocationnelle dans son sens le plus large est déterminante : il convient d'éduquer les jeunes à la découverte de la vie elle-même comme vocation.* » L'évêque est invité à tout faire pour que les jeunes découvrent le projet de Dieu sur leur vie et accueillent « *l'appel à la sainteté que Dieu, de manière originale, adresse à chacun* ». Avant d'aborder les vocations spécifiques si nécessaires, il nous est donc demandé une attitude particulière : celle de favoriser le sens vocationnel de la vie chrétienne. Pour cela, il est bon de relire un instant la vocation de « *notre Père Abraham* » (Lc 1, 73). On situe souvent la « vocation d'Abraham » dans les livres d'histoire, les catéchismes et les services des vocations, en dehors de son contexte véritable et donc comme déshumanisée, loin de la terre où celui qui s'appelait encore Abram s'était déjà mis en marche. Lisons simplement ce texte (Gn 11,31-12,1) et laissons-nous guider par le fil du récit.

^{11,31} Tèrah prit son fils Abram, son petit-fils Loth, fils de Harane, et sa bru Saraï, femme de son fils Abram, qui sortirent avec eux d'Our des Chaldéens pour aller au pays de Canaan. Ils gagnèrent Harane où ils s'établirent. ^{11,32} Tèrah vécut deux cent cinq ans ; puis il mourut à Harane. ^{12,1} Le Seigneur dit à Abram : « *Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, et va vers le pays que je te montrerai.* »

Le commentaire de ce texte met souvent l'accent sur le verset 12, 1 : « *Quitte ton pays* ». La vocation serait d'autant plus grande que l'appel serait soudain et imprévisible. Ce verset permet d'évoquer le déracinement, l'aventure, l'héroïsme. Pourtant, les versets qui précèdent, certes souvent oubliés, nous donnent à comprendre plus justement, plus humainement, mais non moins divinement, la fameuse vocation d'Abraham, qui contient déjà, pour ainsi dire, toutes les nôtres. Relisons ce verset de Gn 11,31: « *Tèrah prit son fils Abram, son petit-fils Lot... et sa bru Saraï, femme d'Abram. Il les fit sortir d'Ur des Chaldéens pour aller au pays de Canaan, mais, arrivés à Harân, ils s'y établirent.* »

Nous découvrons qu'Abram a notamment un père. Et c'est ce père, Tèrah, qui prend son fils Abram pour le faire sortir d'Ur avec sa famille. Abram commence donc ici un premier voyage avec son père, sa femme, son neveu. Sa vocation prend naissance dans un premier départ, dans un départ en famille. Tèrah a fixé le but du voyage : se rendre à Canaan. Ce moment qu'on appelle « la vocation d'Abraham » est donc précédé par un premier départ humain et collectif. Alors qu'ils s'établissent à Harân, loin du but fixé, le texte indique que le Seigneur parle à Abram. La première parole directe de Dieu se situe sur ce chemin : Dieu parle à un individu qui est déjà en marche. L'ordre donné est clair : « *Quitte ton pays* ». Mais cette fois, ce n'est pas Tèrah qui fait partir Abram : c'est Dieu qui lui ordonne ce nouveau départ, un départ original et vocationnel car il procède d'un ordre précis de Dieu. Il traduit l'initiative divine, initiative soulignée par sa soudaineté et sa sobriété, initiative enracinée dans le chemin familial.

Cette « vocation d'Abraham » rejoint donc Abram déjà en chemin. Dieu appelle rarement trop vite ! Il appelle par le chemin sur lequel Abram est déjà en marche. Plus précisément, cet appel de Dieu rejoint Abram au moment où sa famille s'est arrêtée. Il semble venir rappeler à Abram que le but du voyage, Canaan, n'est pas atteint. Abram accepte de repartir, non pas vers l'inconnu total mais bien vers ce qui avait déjà été fixé. Dieu prolonge donc, par son appel, l'initiative de Tèrah. Il tient à la résolution et au but fixé par Tèrah plus que Tèrah lui-même ! Dieu tient à sa création et au but qu'il lui a fixé, malgré tous nos arrêts ou replis.

Notre conviction d'évêque s'enracinera naturellement dans ce texte fondamental : Dieu appelle sur nos chemins, Dieu appelle sur nos chemins humains déjà entamés, Dieu appelle sur nos chemins qui sont déjà Ses chemins, Dieu nous relance dans toutes les vocations. Il nous relancera toujours. La Parole de Dieu nous offre ainsi une certitude de fond : Dieu prend soin d'appeler dans des familles ou groupes déjà en route, déjà en marche.

Comme évêques, il nous faut être conscients de notre propre chemin, du chemin singulier sur lequel le Seigneur nous a rejoints, et ceci afin de ne pas plaquer sur d'autres la singularité de notre propre parcours. Le texte de *Pastores Gregis* le souligne : « *Il faudra que l'Évêque fasse appel aux familles, aux communautés paroissiales et aux instituts d'éducation, pour*

qu'ils aident les enfants et les jeunes à découvrir le projet de Dieu sur leur vie et à accueillir l'appel à la sainteté que Dieu, de manière originale, adresse à chacun. » (Pastores gregis 54)

Promouvoir les vocations ce n'est pas d'abord mettre en place des institutions fiables ni même des personnes dévouées, convaincues et compétentes. C'est, avant toute chose, comprendre nous-mêmes la manière dont le Seigneur nous appelle. Nous le savons par expérience, nos vies et nos parcours sont uniques. Et il convient donc de nous méfier de tout ce qui peut apparaître comme LA solution à nos soucis légitimes des vocations. Dieu rejoint qui il veut, où il veut, comme il le veut, sur des chemins d'humanité qui n'en sont pas moins Ses chemins : « *Sur le chemin qu'il aura pris je lui ferai voir le salut de Dieu.* » (Ps 49(50),23)

Ce qu'enseigne la « vocation d'Abraham » c'est de faire en sorte que chaque jeune - ou parfois moins jeune ! - découvre sa vocation comme une écoute de Dieu et un partenariat avec Lui. Nous ne sommes pas des destinataires passifs de sa Parole et de son appel, mais les partenaires véritables : « *Par le don de son amour, dépassant toute distance, Dieu fait vraiment de nous ses "partenaires".* » (Verbum Domini 22)

Il n'y aura pas les nécessaires vocations spécifiques sans promotion initiale de toutes les vocations. Aucune ne concurrence ou n'obombré l'autre. Le mariage ne concurrence pas le sacerdoce ministériel. Les fidèles laïcs - *Christifideles laici* - qui reçoivent une mission ecclésiale spécifique ne prennent pas la place des prêtres : ils ne la diminuent pas ni ne l'effacent. Si chacun découvre sa vocation spécifique, si chaque fidèle découvre les appels que Dieu lui adresse sur son chemin, si nous entrons résolument dans une logique de vocation chrétienne, alors nous rendons possible, non pas l'appel de Dieu, qui est souverain, mais l'écoute des fidèles. Chacun découvrira que sa vie est une réponse à l'appel de Dieu, une vocation à la sainteté. Comme évêques, il nous faut rendre possible aujourd'hui un vrai cheminement chrétien, non pas une vague religiosité, mais une *Sequela Christi*.

Ainsi, pour promouvoir les vocations, il faut commencer par nous inquiéter de l'achèvement des rites de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation, eucharistie. En France, par exemple, beaucoup de baptisés ne sont guère plus qu'inscrits sur un registre paroissial : ils sont plus rarement confirmés et encore moins nombreux à vivre réellement en chrétiens. La priorité vocationnelle ne peut se limiter à un appel à tout vent, à travers des homélies lyriques ou de grands rassemblements, qui peut certes provoquer une prise de conscience chez l'un ou l'autre : il s'agit plus fondamentalement de faire devenir plus chrétiens les fidèles déjà baptisés.

Il nous faut donc associer le peuple chrétien, les prêtres, les familles, la pastorale des jeunes et des vocations, de manière à ce que tous les fidèles « *soutiennent la pastorale des vocations du diocèse, favorisant l'accueil de toutes les vocations, spécialement des vocations au ministère ordonné, à la vie consacrée et à l'engagement missionnaire* » (Pastores gregis 51). Dans ce cadre, le témoignage de vie chrétienne est le plus sûr moyen de donner prise à des vocations spécifiques : « *Là où l'on vit généreusement selon l'Évangile, là jaillissent de nombreuses vocations à l'état clérical et religieux* » affirmait le Vénérable Paul VI, dans un *Radio-message* du 11 avril 1964. Cela peut s'entendre aussi comme une attention à de beaux chemins humains où Dieu, d'une manière libre et insoupçonnée, suscite des appels à suivre le Christ. Et le concile Vatican II de préciser : « *Il faut que par la parole et par l'exemple, dans cette sorte d'Église qu'est le foyer, les parents soient pour leurs enfants les premiers hérauts*

de la foi, au service de la vocation propre de chacun et tout spécialement de la vocation sacrée. » (Lumen Gentium 11) Si, comme évêques, nous faisons progresser dans la sainteté les clercs, les religieux et les laïcs, chacun selon sa vocation particulière, nous faisons réellement notre devoir d'état et nous rendons possibles les vocations spécifiques que seul le Seigneur suscite d'une manière parfois imprévisible. Comme le souligne également le concile Vatican II, c'est dans cet esprit d'appel universel à la sainteté que nous « *favoriserons le plus possible les vocations sacerdotales et religieuses, et spécialement les vocations missionnaires.* » (Christus Dominus 15)

2. L'évêque promeut spécialement les vocations spécifiques

Ce passage de *Christus Dominus*, que je viens de citer, nous amène précisément à notre deuxième point. Il a été repris dans *Pastores gregis* : il faut promouvoir « *spécialement des vocations au ministère ordonné, à la vie consacrée et à l'engagement missionnaire* » (*Pastores gregis* 51). Ce même texte précise par ailleurs : « *dans l'Église-communion l'Évêque doit apprécier et promouvoir la vocation spécifique et la mission de la vie consacrée, qui appartient de manière stable et ferme à la vie et à la sainteté de l'Église* » (*Pastores gregis* 50). Ne pouvant tout aborder dans le cadre de cet exposé, je ne m'étendrai pas sur la vie consacrée mais sur la promotion des vocations presbytérales diocésaines.

Là encore, je souhaiterais m'appuyer sur la méditation d'un texte biblique. Lisons ce passage du chapitre 21 de l'évangile selon saint Jean dans sa traduction liturgique :

¹⁵ Après le repas au bord du lac, Jésus ressuscité dit à Simon-Pierre : « *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ?* » Il lui répond : « *Oui, Seigneur, je t'aime, tu le sais.* » Jésus lui dit : « *Sois le berger de mes agneaux.* » ¹⁶ Il lui dit une deuxième fois : « *Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ?* » Il lui répond : « *Oui, Seigneur, je t'aime, tu le sais.* » Jésus lui dit : « *Sois le pasteur de mes brebis.* » ¹⁷ Il lui dit, pour la troisième fois : « *Simon, fils de Jean, est-ce que tu m'aimes ?* » Pierre fut peiné parce que, pour la troisième fois, il lui demandait : « *Est-ce que tu m'aimes ?* » et il répondit : « *Seigneur, tu sais tout : tu sais bien que je t'aime.* » Jésus lui dit : « *Sois le berger de mes brebis.* »

Dans ce dialogue, dont le Ressuscité prend l'initiative, Jésus ne dit pas « Pierre », mais « Simon ». Jésus recommence donc à partir du début, en rappelant la filiation de Pierre. Il s'agit pour Lui de reprendre toute la vie de Simon-Pierre, de revenir sur la totalité de la relation entre le pêcheur de Galilée et Lui, Jésus. Le Christ pose trois questions, en référence aux trois reniements, mais surtout trois questions différentes. La première question est décisive : « *M'aimes-tu plus que ceux-ci ?* » Elle porte sur la relation d'*agapè* de Simon envers Jésus. C'est de la vérité de ce rapport préférentiel que Simon pourra renaître à sa mission. Et Simon répond : « *Oui, Seigneur, je t'aime, tu le sais.* » Il emploie le mot *filô*, qui signifie « je t'aime bien » et non le mot d'*agapè*. Ceci n'empêche pas Jésus de Lui confier une mission, et de poursuivre, de prolonger le dialogue. Sa deuxième question ne porte pas sur Lui, Jésus, mais sur leur relation. Et la deuxième réponse confirme le registre dans lequel Simon-Pierre demeure : « *Oui, Seigneur, je t'aime, tu le sais.* » Il s'agit toujours du verbe *filô* : « *je t'aime de mon pauvre amour humain* ». Jésus lui confie encore son troupeau, mais sans

employer le mot « pasteur ». Jésus, l'unique pasteur, demande donc à Simon d'entrer dans une mission de coopération. C'est là un des enjeux du ministère et de la vie des prêtres : être signe du seul Pasteur, par participation et par association. Vient enfin la troisième question : « *Simon, fils de Jean, est-ce que tu m'aimes ?* » Cette fois-ci, Jésus rejoint Simon dans ses mots en prenant avec le verbe *filein* la formulation de sa réponse. Jésus s'ajuste, il s'abaisse, il rejoint Simon là où il peut le trouver, sur le type de relation qui est le sien. Jésus s'adapte à Pierre puisque Pierre n'arrive pas à s'adapter à Jésus ! Simon va alors de nouveau, mais non sans amertume, redire sa réponse d'amour.

Par ses trois questions, Jésus a fait remonter le triple reniement de Pierre : il produit comme une « *réconciliation d'amitié* » (selon l'expression neuve de saint Thomas d'Aquin). Les trois questions font également émerger la mission de Simon-Pierre : au lieu de l'enfoncer elles le « ressuscitent », le réconcilient. Plus Simon est réconcilié, plus apparaît la plénitude de son ministère avec toute sa vie, y compris le reniement. Jésus manifeste qu'il est l'amour et qu'il propose à nouveau son amour. Sans cet amour préalable et permanent, Simon-Pierre serait accablé. Il ferait face à son seul juge. Or il est face à l'amour même. C'est cette source seule, cet amour du Christ qui peut permettre de vivre le ministère. C'est en se laissant rejoindre par l'amour - *agapè* - que Simon découvre la nature de son péché : il n'est pas lâcheté ponctuelle, il n'est pas chute morale, mais manque de foi, rupture interpersonnelle.

La dernière parole de Jésus, « *Pais mes brebis* », résonne alors clairement comme le résumé des deux premières : « *Pais mes agneaux* » et « *Sois le berger de mes brebis* ». Le ministère confié s'unifie au terme du processus de réconciliation. Jésus pardonne aussi irréversiblement que la Résurrection est irréversible. La réconciliation fait naître le ministère de Simon-Pierre.

Dans ce texte apparaît de manière limpide la source du ministère apostolique. Jésus ne transmet pas uniquement une fonction à Simon. Le ministère reçu par Simon est un ministère nouveau et non une simple délégation juridique de pouvoirs. C'est parce que Simon-Pierre est pleinement Simon pour Jésus qu'il devient Pierre pour l'Église. C'est dans la réconciliation progressive de Simon avec le Seigneur que naît le ministère de Pierre. Celui qui va désormais paître les brebis, c'est un homme réconcilié. La mission reçue est le signe qu'il est vraiment réconcilié par le Christ. Pierre pourra exercer un ministère où il transmettra ce qu'il a reçu le premier. Son ministère surgit non pas de l'extérieur, mais de l'intérieur de sa liberté réconciliée.

Ainsi, plus nous nous réconcilions, plus notre ministère apparaît. Plus les prêtres se réconcilieront avec eux-mêmes, avec leur histoire, plus le ministère apostolique apparaîtra ; et plus les ministres aussi apparaîtront. Pour promouvoir le ministère apostolique il faut promouvoir la réconciliation avec le Ressuscité ! Le Christ nous fait devenir prêtres avec ce que nous sommes. Nous aurons des ministres si nous faisons attention à toute notre histoire. Nous devenons ministres, non pas à côté, mais au cœur de notre histoire singulière.

Afin donc de « *promouvoir spécialement les vocations spécifiques* », et notamment le sacerdoce presbytéral, on se fera avec profit une juste idée du ministère apostolique, qui n'est pas d'abord une fonction, mais une relation personnelle au Ressuscité qui réconcilie et envoie. Le cardinal Zenon Grocholewski le soulignait dans un texte du 25 mars 2012 : « *Si le sacerdoce ne prend pas son origine dans cet amour, il se réduit à une prestation fonctionnelle*

au lieu d'être le service d'un pasteur qui donne sa vie pour ses brebis. C'est donc l'amour pour le Christ qui constitue la motivation prioritaire de la vocation au sacerdoce. »^[1] On pourrait ajouter : c'est l'amour réconciliateur du Christ qui constitue le ministère apostolique nouveau. Le cardinal poursuivait : « *La connaissance de la nature et de la mission du sacerdoce ministériel est le stimulant le plus fort pour développer dans l'Église l'action pastorale, en vue de la promotion et du discernement des vocations sacerdotales...* ».

Comme évêques, il nous revient donc de promouvoir « *spécialement des vocations au ministère ordonné, à la vie consacrée et à l'engagement missionnaire* », et cela commence simplement par la prière. Les vocations sacerdotales sont le fruit de l'action de l'Esprit Saint dans l'Église. Et c'est pourquoi nous devons prier comme Jésus nous le demande : « *Priez pour que le Maître de la moisson envoie des ouvriers !* » Il nous faut tout d'abord prier pour les vocations spécifiques et pas seulement à l'occasion de la Journée mondiale qui leur est consacrée. Implorer le Seigneur de la moisson qu'il fasse sortir des ouvriers pour sa moisson, est un devoir épiscopal quotidien.

Dans son même texte sur les *Orientations pastorales pour la promotion des vocations au ministère sacerdotal*, le cardinal Grocholewski précise encore la mission particulière des évêques : « *Les évêques jouent un rôle central et prééminent dans la promotion des vocations, en particulier sacerdotales. "La première responsabilité de la pastorale orientée vers les vocations sacerdotales, c'est celle de l'évêque (Christus Dominus 15), qui est appelé à l'assumer personnellement, même s'il peut et doit susciter de multiples collaborations. (...) Il veillera à ce que la dimension des vocations soit toujours présente dans l'ensemble de la pastorale ordinaire, bien plus, à ce qu'elle s'intègre et s'identifie avec elle. C'est à lui qu'il appartient de promouvoir et de coordonner les diverses initiatives en faveur des vocations." Il incombe à l'évêque de confier la pastorale des jeunes et des vocations à des prêtres et des personnes capables de transmettre avec enthousiasme et par l'exemple de leur vie la joie de suivre le Seigneur Jésus à l'école de l'Évangile. Au niveau diocésain, l'évêque établit le Centre diocésain des vocations.* »

Ce document souligne la responsabilité première de l'évêque, qui comprend promotion, coordination, intégration à la pastorale ordinaire. Les évêques doivent donc, en commençant par leur propre vie, offrir aux jeunes une image attirante du sacerdoce ministériel. Cela signifie aussi qu'ils croient à l'action de Dieu le Père. Le pape Benoît XVI le formulait ainsi : « *Dieu n'abandonne jamais son peuple et il le soutient en suscitant des vocations spéciales, au sacerdoce et à la vie consacrée, pour qu'elles soient signes d'espérance pour le monde* ». Les vocations ne sont pas seulement pour l'Église, mais bien pour l'espérance du monde.

Le Magistère insiste aussi sur le rôle de tous : « *Tous les membres de l'Église sont responsables du soin des vocations sacerdotales.* » « *Il s'agit d'avoir à cœur de faire comprendre aux chrétiens combien le sacerdoce est important et nécessaire* » (Cf. *Presbyterorum Ordinis* 11). C'est effectivement la pastorale ordinaire qui doit soutenir les vocations et il nous revient d'encourager les familles qui, même chrétiennes, ne voient pas toujours d'un bon œil l'arrivée d'une vocation spécifique dans leurs maisons ! Comme l'expliquait encore le cardinal Grocholewski, il faut développer « *une pastorale intégrée, auprès des familles et des jeunes, ou de type missionnaire, en lien avec la pastorale des vocations* » : l'Église locale doit être « *responsable de la naissance et de la maturation des*

vocations sacerdotales ». « *La promotion de la vocation sacerdotale se fait déjà dans les familles chrétiennes.* » « *La paroisse est, quant à elle, le lieu par excellence pour proclamer l'Évangile de la vocation chrétienne et, en particulier, présenter l'idéal du sacerdoce ministériel.* »

Dans ce cadre, les prêtres sont en première ligne pour susciter ou accompagner des vocations spécifiques. Leur témoignage joyeux est un bel appel aux vocations. Ce sont d'abord des prêtres heureux dans leur ministère qui témoigneront de son importance pour l'humanité. L'occasion offerte aux prêtres de témoigner de leur ministère lors de l'Année sacerdotale ou la proposition faite aux jeunes de rencontrer un futur ordonné sont autant de vecteurs d'une prise de conscience de l'importance du ministère des prêtres. Le cardinal André Vingt-Trois expliquait, le 13 juin 2012, au Congrès eucharistique de Dublin, en Irlande : « *Le fait que le diocèse de Paris ait pris à sa charge la formation des prêtres, a entraîné une prise de conscience du presbyterium de sa responsabilité par rapport à son propre avenir.* » La prise en charge de la formation par les prêtres eux-mêmes a donc des conséquences directes sur la promotion des vocations. L'évêque a donc d'autant plus le devoir de regarder en aval, du côté de la formation dans les Séminaires, pour promouvoir les vocations qui l'alimenteront en amont.

Dans la promotion des vocations, il importe aussi de vérifier que les catéchismes consacrent réellement une instruction sur les vocations spécifiques. Des témoignages sont d'une grande utilité car ils donnent des mots à des réalités vécues intérieurement par des jeunes. De ce point de vue, la présence des prêtres lors de séances de catéchisme ou dans les établissements catholiques est indispensable. Le désir de devenir prêtre passe souvent par des rencontres avec eux.

Plus concrètement encore, pour la promotion des vocations, il faut rendre possible l'écoute de la voix du Seigneur ; et donc promouvoir le silence, devenu si difficile dans le monde d'aujourd'hui. Benoît XVI y appelait en début d'année lors de la 50^e Journée Mondiale de prière pour les Vocations : « *Les vocations sacerdotales et religieuses naissent de l'expérience de la rencontre personnelle avec le Christ, du dialogue sincère et confiant avec Lui, pour entrer dans sa volonté. Il est donc nécessaire de grandir dans l'expérience de la foi, comprise comme relation profonde avec Jésus, comme écoute intérieure de sa voix, qui résonne en nous.* » « *Dans le silence nous écoutons et nous nous connaissons mieux nous-mêmes ; dans le silence, la pensée naît et s'approfondit...* »^[2] On pense aussi à l'adoration, au service de l'autel...

Il revient aussi à l'évêque, dans sa pastorale ordinaire, d'inciter de nombreux jeunes à une expérience de bénévolat, un service de charité auprès des personnes pauvres et souffrantes, ou à servir pendant un temps de coopération dans des missions catholiques. Cette proximité et cette expérience du service désintéressé d'autrui forment un terreau favorable à l'écoute d'un appel du Seigneur et à la maturation d'une réponse.

Enfin... il ne faut pas chercher à en faire trop ! Entre volontarisme et quiétisme, l'évêque n'a pas à forcer le Seigneur, mais à entrer dans Ses pensées : Lui seul sait les ministres dont son Église a besoin. Nous risquons toujours de considérer les vocations spécifiques au regard d'une situation antérieure : n'oublions pas la liberté de Dieu qui appelle quand Il veut et comme Il veut. Si nous faisons simplement notre devoir d'état, le reste viendra de surcroît !

Comme le résume encore le cardinal Grocholewski : « *Le milieu le plus favorable à la vocation au sacerdoce est une communauté chrétienne qui écoute la parole de Dieu, qui prie par la liturgie et qui témoigne par la charité.* »

3. L'évêque prend soin des séminaires

La promotion des vocations spécifiques nous a fait évoquer rapidement le soin des Séminaires et il s'agira de notre dernier point. Le numéro 60 de *Pastores dabo vobis*, explique : « *Le séminaire se présente surtout comme une communauté éducative en cheminement : c'est la communauté établie par l'évêque pour offrir à celui qui est appelé par le Seigneur à servir comme les Apôtres la possibilité de revivre l'expérience éducative que le Seigneur a réservée aux Douze.* »

La Parole de Dieu ne devant jamais manquer de nous surprendre, il m'a semblé profitable de relire à ce propos le texte dit du Bon Samaritain en Luc 10,33-35 :

³³ Mais un Samaritain, qui était en route, arriva près de lui ; il le vit et fut saisi de compassion. ³⁴ Il s'approcha, et pansa ses blessures en y versant de l'huile et du vin ; puis il le chargea sur sa propre monture, le conduisit dans une auberge et prit soin de lui. ³⁵ Le lendemain, il sortit deux pièces d'argent, et les donna à l'aubergiste, en lui disant : 'Prends soin de lui ; tout ce que tu auras dépensé en plus, je te le rendrai quand je repasserai.'

Relevons quelques aspects des gestes et paroles du Samaritain. Ce dernier prend soin de l'homme demi-mort et le conduit à l'auberge ; puis, après une seule nuit auprès de lui, il demande à l'aubergiste de prendre soin à son tour du blessé. Le Samaritain est en première ligne avant de demander à un autre de l'imiter dans son attitude. Le principe d'exemplarité précède le principe de subsidiarité.

Ces remarques me conduisent à remarquer qu'il faut à l'évêque prendre soin lui-même du ou des Séminaires qui dépendent de lui. Il doit s'approcher dès le début de son ministère du Séminaire comme étant « *le cœur du diocèse* »^[3]. Le premier principe est donc celui de l'exemplarité. Si l'évêque ne prend pas lui-même soin de son Séminaire, il risque fort de ne pas motiver une équipe et encore moins des séminaristes qui se sentiront comme abandonnés au bord du chemin. Ainsi l'évêque est lui-même en première ligne pour son Séminaire comme le rappelle le dernier Concile : « *Avec prédilection et persévérance, l'évêque aura soin d'animer ceux qui travaillent au séminaire, et de se montrer pour les séminaristes un vrai père dans le Christ.* »^[4] L'évêque doit donc donner une âme au Séminaire et avoir une attitude paternelle envers les séminaristes. Dans sa même conférence au Congrès eucharistique de Dublin, le cardinal Vingt-Trois rappelait cette place première de l'évêque : « *Le concile Vatican II a affirmé à plusieurs reprises que l'évêque est le premier responsable de la formation des prêtres, ne serait-ce que parce qu'il doit s'associer des collaborateurs dans l'exercice de son ministère apostolique.* » Mais il ajoutait, en référence à l'expérience parisienne, que « *l'organisme de formation des séminaristes ne dépendait pas directement des évêques même s'il était au service de l'évêque. Les séminaires étaient animés par des corps de formateurs de qualité mais n'appartenant pas toujours*

directement au presbyterium diocésain : prêtres sulpiciens, eudistes, lazaristes ou spiritains par exemple. Ces institutions accomplissaient leur mission en gardant un lien attentif aux directives des évêques, mais pratiquement, on pourrait dire que la formation se trouvait déléguée voire subdéléguée. » L'archevêque de Paris soulignait ici le risque de voir peu à peu les évêques et les prêtres s'éloigner concrètement de la formation des séminaristes. D'où l'idée de susciter « une certaine mobilisation du presbyterium diocésain » et de constituer « un noyau unifié de formateurs parmi les prêtres du diocèse ». Mais il reste aussi essentiel que des Instituts gardent la mémoire des « fondamentaux » de la formation : leurs pratiques gardent la sagesse des anciens, et nous savons que les mémoires s'effacent vite !

Au Brésil, le pape François interpellait récemment ses frères dans l'épiscopat sur la formation des clercs et à propos de l'investissement nécessaire des évêques pour la formation des séminaristes. Il peut être bon de relire ce qu'il a alors indiqué : « *Une vague priorité donnée à la formation n'est pas suffisante, pas plus que des documents ou des congrès. Il faut avoir la sagesse pratique de mettre sur pied des structures durables de préparation dans le milieu local, régional et national, qui soient vraiment prises à cœur par l'épiscopat... Les évêques ne peuvent pas déléguer cette tâche. Vous ne pouvez pas déléguer cette tâche, mais vous devez l'assumer comme quelque chose de fondamental pour la marche de vos Églises* » (Rio, le 27 juillet 2013).

Comme évêques, il peut aussi nous arriver d'interpeller des jeunes puis de les suivre au Séminaire : poser une question c'est dire une confiance, les accompagner est signe d'une paternité qui émerge. Mais il ne faut pas oublier que l'évêque ne doit pas rester en première ligne. C'est une question de liberté, pour lui comme pour les candidats. *Christus Dominus* parle d'« *assumer personnellement* » mais cela ne signifie pas être constamment auprès des jeunes ou trop proches d'eux : « personnellement » ne veut pas dire « directement ». Le Concile affirme que l'évêque « *doit susciter de multiples collaborations* » : la subsidiarité. Personnellement, je suis très sensible à cet aspect de la liberté réciproque. Combien de confrères tombent parfois dans une immédiateté vocationnelle qui crée chez les jeunes une dépendance affective éloignée d'un juste rapport à l'évêque et surtout d'une vraie relation au Ressuscité et à son Église. Qu'en est-il de la liberté de dire « non » à l'appel quand des liens se créent par des relations paternelles et spirituelles trop proches ?

L'évêque prendra donc réellement à cœur la formation des séminaristes, ce qui ne signifie pas être en direct pour tout ! Comme dans la parabole, il cédera aussi sa place jusqu'à son retour. Il peut être à distance sans être absent ou en extériorité. L'équipe des formateurs continuera ce que l'évêque a fait lui-même le premier : prendre soin paternellement des séminaristes. L'évêque ne peut manquer, pour sa propre liberté, celle des formateurs et celle des séminaristes, de vivre selon le principe de subsidiarité qui ne consiste pas à abandonner à d'autres ce qu'ils feront très bien, mais à les aider à accomplir cette mission qu'ils ont reçue. La promesse du « retour » de l'évêque est un signe que ce dernier n'oublie ni la communauté du Séminaire ni la prière pour elle. Il fait confiance à l'Esprit comme il fait confiance aux formateurs et aux séminaristes qui sont les protagonistes de leur propre formation. Relisons *Pastores dabo vobis* 69 : « *Le candidat au sacerdoce est lui-même le protagoniste nécessaire et irremplaçable de sa formation : toute formation, même sacerdotale, est finalement une auto-formation. Personne en effet ne peut se substituer à la liberté responsable que chacun possède comme personne unique. Certes, le futur prêtre doit*

être le premier à acquérir une conscience plus vive que le Protagoniste par excellence de sa formation, c'est l'Esprit Saint qui, par le don du cœur nouveau, configure et identifie à Jésus Christ Bon Pasteur. »

Pour prendre soin des Séminaires il faut donc vérifier ce que *Pastores dabo vobis* a indiqué. Je me permets de renvoyer à sa lecture et résume seulement quelques points.

- 1) Le Séminaire est à la fois un lieu et un temps. La durée du temps de discernement et de formation dit l'importance qu'accorde l'Église à l'engagement libre du candidat pour sa fidélité future. Comme évêques, nous pouvons être tentés par la réduction du temps de formation surtout en période de pénurie, comme nous pouvons être tentés aussi par un allongement qui ne garantira pas mieux le discernement ou la fidélité.
- 2) Le Séminaire c'est aussi une équipe de formateurs. Il convient de bien la choisir, et surtout de l'encourager. Leur mission est difficile dans l'ordinaire de la vie communautaire.
- 3) Comme nous le savons la formation comprend quatre dimensions complémentaires : humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale. Comme évêques, il nous revient de ne sacrifier aucune de ces dimensions et il nous faut veiller aussi à leur unification.
 - **La formation humaine** est à la base de toute la formation. Nous souhaitons avoir des prêtres qui soient des hommes de relation, d'écoute et de communion, capables d'entrer en relation avec les autres, de traverser les conflits. Un degré suffisant de maturité psychique et affective est exigé avant toute ordination, pour le bien du candidat et pour le bien de l'Église.
 - **La formation spirituelle**, constituant l'élément le plus important de la formation, conduit les futurs prêtres à une profonde intimité avec Dieu : communion avec Jésus Christ Bon Pasteur, vie dans l'Esprit, attitude filiale à l'égard du Père, attachement confiant à l'Église. Plus que jamais le contenu de la formation spirituelle emprunte trois chemins principaux : la méditation de la Parole de Dieu, la participation à l'Eucharistie et le service fraternel. La formation spirituelle doit aider les candidats à évaluer leur capacité à vivre le célibat comme une grâce pour leur humanité et l'humanité même dans une société où le célibat est si peu compris et même parfois suspect. L'évêque doit surtout veiller à l'existence et à l'articulation des deux instances ecclésiales que sont le for interne et le for externe : *« Si l'Église se dote de ces deux instances, c'est pour marquer, d'une part, que personne ne s'appelle soi-même et qu'il ne suffit pas qu'il y ait désir pour qu'il y ait appel... C'est aussi pour marquer, d'autre part, que l'Église n'appelle pas sans tenir compte du désir de celui qu'elle appelle. »*^[5] Les pratiques sont parfois diverses selon les Séminaires : parfois le for externe est représenté par le seul supérieur, parfois il est représenté par l'ensemble du Conseil. *« Le for externe n'a pas à tout savoir sur la personne. Il doit s'assurer d'une connaissance suffisante qui lui permet de porter un jugement, mais il doit renoncer à un savoir total. »*

- **La formation intellectuelle** est une exigence pour l'intelligence de la foi. À l'heure où la raison faiblit, c'est la foi qui est en danger. La foi ne peut donc vivre sans espérer la réciprocité d'une raison qu'elle sauve aussi. L'intelligence de la foi est une intelligence éclairée par la foi. La foi a besoin de comprendre pour devenir encore plus elle-même. S'il faut croire pour comprendre, il faut aussi réfléchir pour mieux croire. Si notre intelligence s'appauvrit, s'affaiblit, se rétrécit, il est à craindre que nous perdions à la fois la raison, la foi et un juste rapport au monde. Comme le précisait récemment Benoît XVI : « *Le dialogue et le débat peuvent grandir quand on converse et prend au sérieux ceux qui ont des idées différentes des nôtres.* » Notre société a « *besoin de l'engagement de tous ceux qui sont conscients de l'importance du dialogue, du débat raisonné...* » La formation intellectuelle n'est donc pas la moindre des exigences pour le sérieux de la formation. Les candidats doivent avoir développé leur intelligence, leur curiosité intellectuelle, leur sens critique, leur capacité à penser par eux-mêmes et à communiquer avec tous, pour annoncer l'Évangile et le rendre intelligible et accessible au plus grand nombre. Comme le Christ s'est fait proche de ses contemporains et s'est exprimé dans leur langage, les séminaristes doivent se former à penser par eux-mêmes et à communiquer avec tous. Il est de notre devoir de vérifier la formation intellectuelle. Bien plus, comme l'a dit le Concile : « *Les évêques auront soin d'envoyer aux instituts spéciaux, aux facultés ou universités les jeunes gens qui en sont capables par leur caractère, leur vertu et leur intelligence...* » (*Optatam Totius* 18) La visée pastorale ne doit pas occulter l'urgence actuelle d'une formation intellectuelle. Et le texte précise bien qu'il ne s'agit pas seulement de niveau universitaire, mais aussi de caractère et de vertu !

- **Enfin, la formation pastorale** est bien l'objectif ultime de toute la formation. Les études doivent avoir une finalité pastorale. Tout concourt à former de « bons pasteurs » à l'image du seul « *Grand prêtre* (He 5, 1) et *Grand pasteur* (He 13, 20) », des hommes de proximité et de communion. Les séminaristes doivent apprendre à assumer leurs propres responsabilités, à évaluer des situations, à établir des priorités, à acquérir des compétences plus pratiques. L'enracinement dans une Église locale est un objectif très important pour de futurs prêtres diocésains. Il nous revient de bien choisir ceux qui accueillent les séminaristes en temps de stage pastoral.

Il n'en reste pas moins que personne n'a droit à l'ordination. C'est l'évêque qui appelle, ordonne et envoie en mission. Notre principal soin réside dans cet ultime appel que nous accomplissons au nom du Christ et de l'Église. Quand on appelle quelqu'un à être prêtre, on prend toujours un risque, ce risque est fondamentalement celui de la confiance.

Je termine en reprenant les paroles du pape François, toujours dans son discours aux évêques, à Rio : « *Si nous ne formons pas des ministres capables de réchauffer le cœur des gens, de marcher dans la nuit avec eux, de dialoguer avec leurs illusions et leurs désillusions, de recomposer ce qui a été détruit en eux, que pouvons-nous espérer pour la route présente et future ? Il n'est pas vrai que Dieu soit obscurci en eux. Apprenons à regarder plus en profondeur : il manque celui qui réchauffe leur cœur, comme avec les disciples d'Emmaüs. Pour cette raison, il est important de promouvoir et de soigner une formation qualifiée qui fasse des personnes capables de descendre dans la nuit sans être envahies par l'obscurité ni se perdre ; d'écouter les illusions d'un grand nombre, sans se laisser séduire ; d'accueillir les*

désillusions, sans se désespérer ni tomber dans l'amertume ; de toucher ce qui a été détruit chez les autres, sans se laisser dissoudre ni décomposer dans sa propre identité. »

Le Saint Père nous invite à penser notre mission depuis la périphérie, en partant de ceux qui paraissent les plus éloignés. Notre réflexion d'évêque sur la promotion des vocations et le soin des Séminaires ne manquera pas d'y répondre.

Notes :

[1] *Orientations pastorales pour la promotion des vocations au ministère sacerdotal*, n°6

[2] Benoît XVI, « *Les vocations, signe de l'espérance fondée sur la foi* », Message pour la Journée mondiale de prière pour les vocations, 21 avril 2013.

[3] *Optatam totius*, sur la formation des prêtres, n°5

[4] *ibid.*

[5] Bernard Pitaud, « La direction spirituelle », dans le *Bulletin de Saint Sulpice*, n°30, 2004.